



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

Rapport de la Commission de musique Assemblée AFCEJ du 2 octobre 2010

Durant cette dernière année musicale, la commission de musique a traité spécialement de trois objets.

- a) Suite aux décisions de l'assemblée de l'année dernière au sujet de la formation vocale, le comité a mis sur pied un groupe de travail dans le but de faire des propositions de formation vocale plus poussées et de présenter le projet à la LoRo dans le but d'obtenir d'elle des subventions. Le projet a retenu la LoRo qui a accepté d'entrer en matière.
- b) En marge de la première fête FFC 2011, la commission s'est reprise à plusieurs fois afin de présenter des projets pour les enfants, projets qui se dérouleront les 24 et 25 juin à Romont. Les grandes lignes de ces projets (ateliers semi-instantanés) ont été envoyés et feront l'objet d'informations plus précises en annexe à cette assemblée.
- c) La commission a étudié et suivi l'élaboration d'un projet Chants et Formation Vocale en collaboration avec le Conservatoire. Jérôme vous expliquera ce projet qui aboutira à une présentation de chants lors de la prochaine Fête FFC.
- d) La commission a été saisie d'une demande d'aide de la part d'un chœur. En définitive, c'est moi-même qui ai eu l'occasion d'apporter cette aide au chef lors de trois séances avec lui-même et avec son chœur lors de répétitions.
- e) L'un des plus importants projets de l'AFCEJ est certainement le Concours de chant du 1 mai qui se déroule chaque année et cela fait 5 ans qu'il est pris en charge par notre association. Il a réuni cette année 360 chanteurs et les présélections se sont tenues dans 24 lieux différents du canton. Il y a eu 26 sélectionnés et le chœur du 1 mai a compté 14 chanteurs et chanteuses. Lien internet pour écouter : <http://gallery.me.com/jac#F4E65>

Concernant le point d, je me permets de vous rappeler les différentes aides que nous pouvons apporter aux chœurs et aux chefs. (Voir le site www.chant.ch, chœurs d'enfants)

Si un chœur veut, lors d'un camp ou de journées chantantes, organiser des ateliers comme formation vocale/danse/instrumentarium... il peut demander une aide financière (avant le 10 novembre), conseils, renseignements au sujet d'intervenants à trouver, il s'adresse directement au soussigné.

Si un chef a besoin d'une aide momentanée pour mener l'une ou l'autre de ses répétitions, pour élaborer un programme, pour parfaire l'interprétation de ses chants, pour parfaire sa technique de direction, etc... il en fait la demande chez moi. Nous pouvons aussi vous aiguiller vers des chefs à même de vous aider. L'AFCEJ alloue une subvention au chœur qui a recours à ce genre de service.

Nous pouvons aussi vous donner des indications sur des partitions que vous recherchiez. Alors, n'hésitez pas à profiter de ces prestations.

Le responsable : Hubert Carrel